

assurer ce premier titre, elle devait ensuite l'occuper. Elle ne fit ni l'un ni l'autre. A quelles conclusions absurdes ne serions-nous pas réduits, s'il fallait admettre qu'il suffit de jeter l'ancre devant l'embouchure d'une rivière, pour s'emparer de tout le territoire où coulent ses eaux, en remontant jusqu'à sa source. A ce compte, le célèbre navigateur qui découvrit l'embouchure du Mississipi, aurait pu réclamer pour son roi jusqu'au plateau du Missouri.

Dans tous les cas, pour faire ainsi toucher les deux bouts d'une rivière, il faut les tenir . . . au moins sur la carte. La compagnie eut été bien en peine de dire où se cachait la tête des mille cours d'eau, qui en se déversant dans les rivières, venaient aboutir à ses postes.

Cette prise de possession, si tant est qu'on puisse s'exprimer ainsi, ne pouvait donc être basée que sur des hypothèses et se rapporter qu'à des pays imaginaires et inconnus. Il est inutile de pousser plus loin cet argument. C'est pourtant là le fond même de la question.

*Occupation Antérieure des Français—La Cie de la Baie d'Hudson forcée de pénétrer dans le pays en 1774.*

Le 20 mai 1685, le souverain de France accordait à une compagnie établie pour le commerce du nord, le monopole de la traite sur la rivière Bourbon pour 20 ans et il lui permettait d'établir un poste sur le lac Abittibi et un autre sur le lac Némiscou. Les Français, comme nous l'avons déjà vu, avaient déjà visité ces deux lacs avant cette date (1685) et l'intérieur du pays leur était connu. Les Sauvages venaient jusque des environs de la baie, apporter leurs fourrures à Québec. Quant au Nord-Ouest, La Vérendrye fut le premier à le visiter. D'autres voyageurs français, une fois la route ouverte, pénétrèrent également dans le Nord-Ouest. Pendant ce temps-là, la compagnie s'était contentée d'ouvrir des comptoirs sur les bords de la baie. Ses employés éprouvaient une terreur incroyable de l'intérieur. Dans leur imagination, ils le peuplaient de tribus cruelles et de dangers de toute sorte. Malgré les promesses les plus alléchantes de récompenses généreuses, la compagnie ne put décider aucun de ses serviteurs à se diriger vers le sud. La correspondance de la compagnie témoigne également de la crainte que lui inspiraient les traiteurs français. Ces derniers venaient jusqu'à quarante milles de ses postes lui faire concurrence. Ce ne fut qu'en 1774 qu'elle fit sa première apparition dans le pays. Elle fut obligée d'établir des postes sur la Saskatchewan afin de se protéger contre des traiteurs tels que Currie, Finlay et surtout Frobisher. Ce dernier intercepta la flotille des Sauvages et s'empara de toutes leurs fourrures, au détriment de la compagnie. Cette dernière n'avait plus d'autre alter-